



Juillet 2023

Examen professionnel exceptionnel de Secrétaire Administratif - Plan PATS 2023

LA GRANDE DESILLUSION

Alors que mercredi 19 juillet 2023, les lauréat(e)s de l'examen professionnel (PLAN PATS) de secrétaire administratif 2023 sont réunis à Issy-les-Moulineaux pour le choix des postes positionnés dans les périmètres PN et GN, des collègues nous alertent, dépités, sur le fait qu'ils devront très probablement renoncer au bénéfice de l'examen professionnel

Cela ne nous surprend malheureusement pas puisque, malgré nos alertes, le ministère de l'intérieur a fait le choix de pré-positionner les postes offerts aux lauréats de l'examen professionnel. Les lauréats choisiront donc leur poste en fonction de leur rang de classement, comme s'il s'agissait d'un concours interne

Au-delà du fait qu'il n'a été précédé d'aucune concertation avec les représentants du personnel, ce choix va générer de nombreuses désillusions au regard des promesses et des engagements du Beauvau de la sécurité. L'effet est d'autant plus désastreux que nos collègues ont passé les épreuves sans savoir quelles seraient les modalités d'affectation, modalités qu'ils ont apprises très tardivement.

Cela génère en outre une inégalité de traitement par rapport aux collègues qui ont été promus au choix dans le cadre du plan PATS.

Cela a d'ailleurs été manifestement anticipé, de manière quelque peu cynique, puisque la liste complémentaire compte 83 noms, alors que la liste principale en compte 163.

Il aurait été parfaitement possible, comme cela a été fait pour le périmètre des préfetures, d'imposer que les postes soient ouverts dans les services de police et de gendarmerie, mais non fléchés, ce qui aurait permis aux agents déjà affectés dans ces périmètres d'effectuer une mobilité fonctionnelle au sein de leur service.

